

**Assemblée Générale
Conseil d'Administration
Bureau**

**TABLEAU SYNOPTIQUE
2009/2010**

Siège social : 101 rue de Bizy - 27200 VERNON

Siège Administratif :

Direction générale & Pôle ressources Associatif
Centre polyvalent « Les Blanchères »
40 rue Louise Damasse - 27200 VERNON

Correspondance : BP 128 - 27201 VERNON cedex

☎ 02.32.64.35.70 ☎ 02.32.64.35.79

asso.lesfontaines@orange.fr

www.asso-lesfontaines.fr

SIÈGE

Direction Générale

Pôle ressources Associatif

Pôle 1 – Protection de l'enfance

Pôle 2 – Enfants et adolescents en difficultés psychologiques

Pôle 3 – Handicap moteur

Pôle 4 – Guidance familiale

**ETABLISSEMENTS
ET SERVICES**

Centre Éducatif « Les Fontaines »
& ses Sections (Vernon, Val de Reuil)

ITEP « Les Fontaines » (Orgeville)
& SESSAD « Mosaïque » (Pacy sur Eure)

ITEP « Léon Marron » (Vernon)
& SESSAD « la courte échelle » (Louviers)

C.A.J. « La Source »
(Vernon)

Centre « Le Trait d'Union »
(Vernon, Évreux, Val de Reuil)

STATUTS ADMINISTRATIFS

Etablissement social & ensemble éducatif diversifié
comportant plusieurs sections socio-éducatives
(« MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL »)

Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique
Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique
Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

Centre d'Accueil de Jour

Service de guidance familiale
(Médiation familiale, accompagnement des couples et des familles, thérapie familiale, soutien à la parentalité)

COMPETENCES INSTITUTIONNELLES

Sociale : Département (Conseil Général)
& Etat (D.D.P.J.J.)

Médico-sociale et éducation spéciale
ETAT (D.D.A.S.S., Préfecture)

AGREMENTS

Habilitations Aide Sociale à l'Enfance & Justice
Convention Association / Conseil Général
Arrêté président CG & arrêté préfectoral

Habilitations Sécurité Sociale et Aide Sociale (au titre des annexes XXIV, décret du 27/10/89)
Convention Association/Préfecture & Arrêtés préfectoraux / Convention CRAM / Contrat simple Asso./Education nationale

PARTENAIRES

C.A.F. de l'Eure
D.D.A.S.S. de l'Eure
Politique de la ville / Etat
Ministère de la Justice
Département de l'Eure
Mutualité Sociale Agricole
Villes (St Marcel, Vernon)
Communautés d'Agglomération

ORIENTATION / DEMANDE D'ADMISSION

Sur décision du Service de l'Aide Sociale à
L'Enfance ou du Juge des Enfants
(Mesure Administrative ou Judiciaire de Protection de l'Enfance)

Sur décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (C.D.A.P.H.)

BENEFICIAIRES

67 adolescent(e)s de 13 à 18 ans
ou jeunes majeurs de moins de 21 ans
dont les conditions d'éducation et
d'insertion sociale sont compromises

ITEP: 30 garçons de 6 à 12 ans en
internat (26) et semi-internat (4);
SESSAD: 20 garçons et filles de 3 à 12 ans
présentant des difficultés psychologiques
dont l'expression perturbe gravement la
socialisation et l'accès aux apprentissages

ITEP: 50 garçons de 11 à 16 ans en
internat (44) et semi-internat (6);
SESSAD: 20 garçons et filles de 12 à 16
ans présentant des difficultés
psychologiques dont l'expression perturbe
gravement la socialisation et l'accès aux
apprentissages

21 enfants de 5 à 16 ans présentant
une Infirmité Motrice Cérébrale,
un handicap moteur
ou une maladie neuromusculaire